

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE

N° 23

Campagne Agricole: 2013 / 2014

Mois de : Février 2014.

Période : du 17 au 22.02.2014.

1. Situation actuelle:

1.1 Situation climatique du : 09 au 15.02.2014.

> Températures (°C):

	Ouest				Centre		Est		
Régions	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T°Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T°Moy
Littoral	11.4	20.2	15.8	11.4	20.6	16	9.8	20.3	15
Sub Littoral	08	19.7	13.8	8.8	17.1	12.9	6.6	20.6	13.6
Hauts plateaux	6.2	16.2	11.2	7.7	17.1	12.4	4.5	16.1	10.3

Observations:

Les températures moyennes ont été :

- Saisonnières au niveau du sub Littoral et des Hauts Plateaux Est.
- En hausse de 02°c à 05°c au niveau des régions Ouest, Centre et Littoral Est ceci est due à la hausse des températures minimales (écart de 02°c à 07°c) et des températures maximales (écart de 01°c à 03°c) par rapport aux normales saisonnières. Avec :
 - -Littoral et Sub Littoral :

Minima : de 07°c à 11°c Maxima : de 17°c à 21°c

-Hauts plateaux :

Minima : de 05°c à 07°c Maxima : de 16°c à 17°c

Pluviométrie (mm):

Régions	Régions Ouest		Est
Littoral	06-18	12-14	00-32
Sub Littoral	04-14	13-48	05-11
Hauts Plateaux	02-14	00-20	01-25

Impacts agrométéorologiques de la décade :

- > Evapotranspiration saisonnière;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques sur toutes les cultures;
- Développement des mauvaises herbes.

Prévisions :

Lundi 17 février 2014

Régions Ouest et Centre (littoral, intérieur et les hauts plateaux):

Temps souvent voilé et relativement chaud sur l'ouest et centre du pays. Ciel devenant progressivement nuageux à partir de fin de journée sur les hauts plateaux et régions intérieures ouest avec quelques pluies parfois orageuses, gagnant les cotes en deuxièmes partie de nuit.

Les vents seront est a nord-est 20/40 km/h prés des cotes et de sud a sud-est 20/30 km/h vers l'intérieur et les hauts plateaux puis se renforçant 30/50 km/h en après midi vers les hauts plateaux avec soulèvements de sable.

Régions Est (littoral, intérieur, hauts plateaux et les Aurès):

Temps relativement chaud et généralement ensoleillé.

Les vents seront d'est à nord-est 20/30 km/h prés des cotes et de sud à sud-est 20/30 km/h vers l'intérieur, les hauts plateaux et les Aurès

Du mardi 18 au jeudi 20 février 2014

Régions Nord

Le temps sera relativement froid et faiblement perturbe d'Ouest en Est. Quelques pluies parfois orageuses affecteront à partir du mardi les régions de l'Ouest et du Centre puis gagneront le mercredi et jeudi les régions de l'Est.

Cependant, une amélioration progressive sera observée durant l'après midi du jeudi sur l'Ouest et le Centre puis l'Est en fin de journée.

Les températures maximales oscilleront entre 13°c et 16°c sur les régions du littoral avec des pics de 23°c le mardi a l'Est mais seulement 08°c a 13°c d'Ouest en Est sur les Hauts plateaux.

Les vents seront généralement faibles à modères mais avec parfois rafales sous orages sur la bande côtière notamment le mardi et mercredi.

Impacts agrométéorologiques prévisionnels :

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Risque de développement des maladies cryptogamiques sur toutes les cultures;
- > Risque des gelées au niveau des régions de l'intérieur et des Hauts Plateaux.

1.2- <u>Stade et comportement de la végétation</u> : <u>1.2.1-Arboriculture :</u>

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
	Centre		-	
Agrumes		Véraison (var. tardive)		
	Est	11	-	
	Ouest	11	-	
- 11. 1	Centre	Maturité	-	
Oliviers		(olive à l'huile)		
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Rosacées à	Centre	Début nouaison (var. tardive)		
pépins		Nouaison (var. saison)		
Néflier		Début grossissement (var. Précoce)		
	Est	//		
	Ouest	//		
	Centre	Floraison à chute des pétales (var. précoce)		
Pommier	Est	//		
	Ouest	//		
Rosacées à	Centre	Début floraison à floraison	-	
Noyaux		(var. Précoce)		
Amandier		Début débourrement (var. saison)		
Pêcher	, , ,		-	
Abricotier	Ouest	//	-	

1.2.2-Grandes cultures

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blés	Centre	début tallage-à plein tallage	Début tallage	-
	Est	début tallage - fin tallage	Début tallage	-
	Ouest	Tallage	Plein tallage	-
Orge &	Centre	Tallage	Tallage	-
avoine	Est	début tallage - début montaison	Début tallage	-
	Ouest	Début tallage	Plein tallage	-
Légumineuses alimentaires	Centre	-	Lentille & pois chiche : début ramification	
	Est Lentille & pois chiche début ramification		Lentille & pois chiche : début ramification	
	Ouest	Lentille & pois chiche: début ramification	-	

1.2.3-Cultures Maraîchères :

Spéculations	Région s	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre (primeur et	Centre	Développement		
extra primeur)	Est	//		
	Ouest	//		
Choux	Centre	Récolte		
C. fleur	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Fenouil	Centre	Récolte	-	
renoun	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Ail &	Centre	-	Ail: développement Oignon sec: en pépinière (pleine levée)	
Oignion	Est	-	//	
	Ouest	-	//	
Artichaut	Centre	Maturité (violet)	-	
	Est	//	-	
	Ouest	-	-	
Tomate (multichapelle)	Centre	Récolte		
	Est	//		
	Ouest	//		
Cultures	Centre	Développement	-	
s/serres	-	//	_	Reprise des
Piment et poivron Ouest		//	-	plants

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observation
Agrumes	Cératite	 Traitement contre Cératite (var. tardive); Poursuite récolte des variétés de saison; Poursuite taille des arbres récoltées et respect des mesures prophylactiques; Traitement contre mousses et lichens; Apport de la 1^{ere}tranche de la fumure azotée; Discage et enfouissement des engrais vert. 	Suspension des travaux culturaux jusqu'au ressuyage du sol.
<u>Olivier</u>		 Fin récolte des olives à l'huile; Poursuite taille annuelle (arbres récoltés); Discage. 	
<u>Vigne</u>		 Poursuite de taille annuelle: zones tardives; Traitement d'hiver contre l'Esca. Remise en état du palissage. Attachage des baguettes; Epandage de la fumure azotée. 	 Masticage des plaies de taille. Evacuation du
Rosacées à pépins Pommier	Tavelure Feu bactérien	 Poursuite de taille annuelle: zones tardives; Poursuite traitement d'hiver contre les formes hivernales de différents parasites; Epandage de la 1^{ere}tranche azotée; Surveillance et traitement du feu bactérien sur pommier; Traitement contre tavelure sur pommier 	bois de taille et incinération.
<u>Néflier</u> Rosacées à	Tavelure	 2^{ème} traitement contre tavelure du néflier Epandage de la 2^{ere}tranche azotée 	traitements contre risques dés que les
noyaux Pécher	Cloque Moniliose Corynéum	 Fin de taille annuelle ; Epandage de la fumure azotée. Traitement préventif contres risques. 	conditions climatiques le permettent.
Nouvelles plantations 2013/2014	22.3	 Traçage et piquetage. Poursuite plantation pour olivier et plantation pour les rosacées à pépins et vigne et début plantation pour les agrumes. 	

1.3.2Grandes cultures

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Spéculations Blés Orge et avoine	Septoriose Maladies foliaires Vers blancs Mauvaises herbes	Recommandations désherbage traitement contre risque dés que les conditions climatiques le permettent.	Observations Signalisation: taches auréolés sur blé (Est, Centre et Ouest). Quelques taches de l'Oïdium sur blé (Sub Littoral Est). Rhynchosporiose sur orge (Est, Centre et Ouest). Septoriose (Est, Centre et Ouest). Vers blancs (Est, Centre
			et Ouest). Suspension des travaux culturaux jusqu'au ressuyage du sol.

1.3.3-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Pomme de Terre (primeur et extra primeur) Artichaut (Violet)	Mildiou	 traitement contre risque dés que les conditions climatiques le permettent Récolte. 	Suspension des travaux culturaux jusqu'au ressuyage du sol.
Tomate Multi chapèle	Mineuse Mildiou Aleurode Botrytis	 Récolte; Mise en place des pièges à phéromones; Traitement contre risques; Irrigations selon nécessité; Mise en place des pièges jaunes; Fertilisation. 	
Cultures s/serres	Mineuse Mildiou Aleurode Botrytis	Opérations culturales ;Traitement contre risques.	

1.3.4-Production animale:

Filière	Recommandations
	• Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des oueds et les
	dépressions de terrain ;
	Incliner les ruches légèrement vers l'avant ;
	• Prévenir l'enlèvement des toits de ruche par le vent en les lestant par des pierres ;
	• Déplacer les ruches des zones ombragées vers des zones ensoleillées et dégagées pour
อ	éviter l'excès d'humidité qui peut provoquer chez les colonies d'abeilles des maladies
ltu	dues au développement des champignons, en soulevant des ruches 20 à 30 cm;
CU	Visite d'inspection pour prévenir la présence des maladies (mosémose);
Apiculture	• Distribuer du sirop solide (candi) pour les ruches jugées légères (manque de provision)
	au niveau des zones montagneuses ;
	• Enlèvement des cadres moisis au niveau des colonies d'abeilles(en cas de suspicion) ;
	• Préparation de l'élevage de male (faux boudons) en distribuant d'un nourrissement à
	base du sucre et pollen pour le Littoral ;
	• Elevage de reine en régions littorales.
	• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ;
	• Respecter un délai de vide sanitaire en fin de bande des volailles et la désinfection ;
	• Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ;
	 Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage;
อ	• Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des
ļt.	intempéries et des rongeurs ;
cn	• Respecter les normes d'élevage à l'intérieure des bâtiments notamment la
Aviculture	température ;
_	• Eviter les courants d'airs ;
	Respecter le délai d'attente ;
	Couvrir les ouvertures des pad cooding avec un film en plastique ;
	Bâtiment de démarrage : procéder à la vaccination de poussin.
	• Eviter le changement brusque d'alimentation notamment pour les petits ruminants afin
	d'éviter l'entérotoxémie ;
	Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage ;
	• Eviter l'installation des z'riba aux abords des oueds ;
ıts	• Assurer un abreuvement suffisant en quantité et qualité notamment pour les animaux
ושר	de production (lait) et en gestation ;
Ruminants	• Proscrire les courants d'air dans les bâtiments d'élevage ;
Rul	Alimenter les ovins d'un aliment énergétique ;
_	Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes ;
	Pratiquer l'insémination artificielle ;
	Assurer une alimentation énergétique pour les vaches en fin de gestation ;
	Dépistage de la tuberculose et traitement des maladies respiratoires ;
	• Distribuer une alimentation équilibrée pour les génisses destinés à la production laitière ;
•	

N°	Régions	Station	Sept	oct.	Nov.	Déc.	Janv.	01 au 15/02/14	09 au 15/02/14	01/09/13 15/02/14
01	OUEST									
	Littoral	Ghazaouet	51	00	64	135	85	<mark>21</mark>	<mark>18</mark>	356
		Béni Saf	33	00	79	73	91	<mark>09</mark>	08	285
		Oran	<mark>15</mark>	<mark>28</mark>	66	108	63	<mark>07</mark>	<mark>06</mark>	287
		Arzew	11	01	45	114	48	<mark>27</mark>	06	246
		Mostaganem	<mark>25</mark>	06	75	145	108	<mark>11</mark>	<mark>10</mark>	370
	Sub Littoral	Maghnia	06	00	36	90	55	<mark>13</mark>	<mark>07</mark>	200
		Tlemcen (Aero)	<mark>18</mark>	00	63	75	64	<mark>15</mark>	<mark>09</mark>	235
		Mascara	45	07	81	75	44	<mark>23</mark>	<mark>13</mark>	275
		S.B.Abbès	20	00	76	115	60	<mark>25</mark>	<mark>14</mark>	296
		Relizane	<mark>19</mark>	21	70	47	44	<mark>10</mark>	04	211
	H. Plateaux	Saida	37	09	65	60	40	<mark>22</mark>	<mark>07</mark>	233
		El Kheiter	43	67	05	34	23	<mark>27</mark>	<mark>10</mark>	199
		El Bayadh	<mark>15</mark>	33	05	45	23	<mark>12</mark>	04	133
		Mécheria	58	06	09	22	<mark>24</mark>	<mark>04</mark>	04	123
		Naama	08	<mark>12</mark>	10	<mark>28</mark>	<mark>19</mark>	<mark>02</mark>	02	79
		Ain Séfra	02	05	13	<mark>21</mark>	<mark>18</mark>	04	02	63
02	CENTRE									
	Littoral	Dar El Beida	<mark>14</mark>	<mark>16</mark>	202	168	71	<mark>19</mark>	<mark>14</mark>	490
		Dellys	36	57	167	119	ND	ND	ND	379
		Ténès	06	27	131	99	60	<mark>12</mark>	<mark>12</mark>	335
	Sub Littoral	Médéa	25	13	138	93	108	29	<mark>20</mark>	406
		Tizi Ouzou	38	39	165	104	110	51	48	507
		Bouira	35	03	74	36	53	<mark>24</mark>	<mark>21</mark>	225
		Ain Bessem	45	02	65	40	35	<mark>16</mark>	<mark>14</mark>	203
		Khemis Miliana	<mark>20</mark>	06	85	56	70	<mark>13</mark>	<mark>13</mark>	248
		Miliana	<mark>23</mark>	<mark>10</mark>	127	99	109	34	29	402
		Chlef	<mark>18</mark>	03	39	59	58	<mark>20</mark>	<mark>17</mark>	197
	H. Plateaux	Tiaret	<mark>12</mark>	01	67	58	62	30	<mark>20</mark>	230
		Djelfa	<mark>15</mark>	11	<mark>20</mark>	49	<mark>21</mark>	<mark>11</mark>	<mark>05</mark>	127
		M'sila	<mark>06</mark>	38	<mark>29</mark>	28	<mark>17</mark>	<mark>07</mark>	<mark>04</mark>	125
		Ksar Chellala	<mark>09</mark>	03	33	37	<mark>20</mark>	<mark>09</mark>	<mark>07</mark>	111
		Bou Saada	<mark>06</mark>	<mark>06</mark>	<mark>17</mark>	<mark>23</mark>	<mark>04</mark>	00	00	56
<u>03</u>	<u>EST</u>									
	Littoral	Bejaia (Aéro)	45	36	186	57	83	33	32	440
		Jijel (Port)	71	68	367	125	110	30	<mark>20</mark>	771
		Annaba	35	<mark>20</mark>	218	39	70	<mark>22</mark>	<mark>08</mark>	404
		El Kala	<mark>28</mark>	<mark>11</mark>	202	38	81	<mark>21</mark>	<mark>18</mark>	380
		Skikda	ND	82	215	54	64	00	00	415
	Sub Littoral	Bouchegouf	62	30	107	43	41	<mark>16</mark>	<mark>05</mark>	299
		Guelma	54	34	123	38	55	32	<mark>11</mark>	336
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	30	<mark>07</mark>	61	38	31	<mark>12</mark>	<mark>11</mark>	179
		Sétif	29	49	<mark>22</mark>	31	36	<mark>08</mark>	<mark>07</mark>	175
		Constantine	<mark>23</mark>	<mark>27</mark>	86	30	41	<mark>27</mark>	<mark>21</mark>	234
		Mila	<mark>19</mark>	<mark>24</mark>	39	<mark>17</mark>	49	38	<mark>25</mark>	186
		O .E. Bouaghi	49	<mark>22</mark>	53	<mark>18</mark>	41	03	<mark>01</mark>	186
		Khenchela	135	77	32	29	49	<mark>10</mark>	<mark>04</mark>	332
		Souk Ahras	<mark>13</mark>	35	255	55	126	32	03	516
		Batna	40	<mark>24</mark>	<mark>24</mark>	34	27	02	02	151
		Tébessa	47	39	60	<mark>28</mark>	<mark>18</mark>	<mark>12</mark>	<mark>12</mark>	204

N.B/ND: Données non disponibles. / Les Données de septembre, octobre, novembre et décembre sont consolidées.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.

Pluviométrie entre 30 et 50 mm.

Pluviométrie supérieure à 100 m